

## **ELECTIONS EUROPEENNES 2014**

### **Memorandum de la CGSP wallonne**

#### **Sommaire**

#### **Les 6 revendications de la CGSP wallonne et de ses affiliés :**

- **Œuvrer dans le sens d'un renversement des priorités en matière de droit européen**
- **Placer la défense des services publics au cœur du projet européen**
- **Mettre le commerce au service du travail décent, des droits fondamentaux et du développement durable**
- **Réglementer le système financier et promouvoir une politique fiscale européenne juste, progressive, harmonisée et contrôlée**
- **Encourager les initiatives d'audit des dettes publiques nationales, régionales et locales et annuler les dettes illégitimes**
- **Renforcer la négociation collective et les droits des travailleurs**

## Introduction

Depuis les précédentes élections européennes de 2009, l'Union européenne s'est enlisée dans un marasme économique, financier et surtout social.

La croissance est en berne, les banques méfiantes, les dettes publiques souvent colossales, les déficits peu enclins à se restreindre, et les balances commerciales désastreuses pour de nombreux Etats membres.

La crise financière provoquée par une spéculation débridée a fait place à une crise économique, sociale, politique, dont la gestion pour le moins inefficace et pour le moins défavorable aux populations témoigne une fois de plus de l'opacité et du déficit démocratique qui caractérisent l'évolution de la construction européenne.

Le Traité pour la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG) est venu compléter le processus de mise sous contrôle strict des budgets nationaux par la Commission européenne déjà entamé avec le 6 Six Pack, le 2 Pack régis par les normes édictées du « semestre européen » et par le Mécanisme Européen de Stabilité. Ces mesures, décidées en cercle restreint et très peu ou pas sujettes à débat démocratique, accélèrent la perte de souveraineté des Etats membres de l'Union, dont la mise sous tutelle via l'application contrainte de plans d'austérité n'est plus à décrire.

Dans un nombre croissant de pays européens, les salaires et les pensions sont diminués, les treizièmes mois et primes supprimés, les allocations sociales réduites ; l'accès à la formation, au suivi médical, à l'accompagnement médical et social est également restreint. Dans le même temps, la TVA et autres taxes fixes sont augmentées, ce qui était gratuit ou accessible à tous devient inaccessible à une large part des citoyens...

Dans le même temps, la démocratie recule, la négociation collective stagne ou régresse, la colère et l'incompréhension populaire font saillir les extrémismes, mettant le vent en poupe aux partis nationalistes et discours antieuropéens. L'heure est au repli sur soi, à la méfiance, aux boucs émissaires, à la réapparition décomplexée dans certains pays de partis ouvertement fascistes.

Les résultats de 5 années d'austérité sont dramatiques. En 2012, quelque 120 millions d'Européens (près d'un quart de la population de l'Union européenne des 27) se trouvaient dans une situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, dont 42 millions dans un grand dénuement matériel. 27 % des enfants et d'adolescents de moins de 18 ans sont touchés par la pauvreté, avec des chiffres record de 52 % en Bulgarie, 49 % en Roumanie, 38 % en Irlande (Eurostat). Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans dans l'UE s'élève à 23,6 %. En Espagne, il concerne plus d'un jeune sur 2, touchant 55% de cette population.

**Ces plans d'austérité destructeurs, à la fois économiquement contre-productifs et socialement et sanitaire catastrophiques, ont pour principale cible notre plus précieux patrimoine : les services publics.**

Les services publics, doit-on le rappeler, constituent le premier pouvoir d'achat des citoyens et sont les seuls garants de la solidarité entre les personnes. Basés sur les principes essentiels d'égalité, d'universalité, d'accessibilité, de continuité, d'efficacité et de mutabilité, ils apportent une plus-value sociale et contribuent à la richesse économique et à la qualité de l'emploi.

Représentant 26 % du PIB de l'Union européenne, 30 % de l'emploi (soit quelque 64 millions d'employés) et 6,4 % du total des investissements, ils sont aujourd'hui l'objet du plus cynique démantèlement. Leur bradage via la libéralisation, la privatisation ou simplement la fermeture a des conséquences dont la compensation aura un coût social et financier inestimable. Et les négociations en cours sur les Traités de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada sont autant de menaces supplémentaires à leur endroit.

Il est urgent, indispensable de prendre en compte l'importance et la valeur des services publics dans la construction des politiques européennes de demain.

## 1) Œuvrer dans le sens d'un renversement des priorités en matière de droit européen

Depuis le début de sa création, l'Union européenne a été façonnée sous l'angle prioritaire de la construction d'un marché unique, embrassant complètement les principes de l'économie néolibérale ainsi qu'une sévère doctrine monétaire. Dans cette dynamique, la politique de concurrence domine, au détriment de la qualité et du financement adéquat des services publics et des politiques sociales, traités de façon déclaratoire dans des textes non-contraignants.

Les différents traités de gouvernance économique ratifiés dans le cadre d'un redressement des finances des Etats de l'Union sont imposés aux Etats membre de façon prioritaire à la sauvegarde de l'emploi, au respect des droits de l'homme, de la protection sociale et des négociations salariales. La vague de privatisations et les coupes claires cumulées dans les dépenses publiques sont parmi les principales conséquences de l'application des mesures comprises dans ces traités, de même que la déréglementation du droit du travail, l'augmentation de l'âge de la pension et de la durée hebdomadaire de travail, les baisses de salaires et les hausses d'impôts injustes comme la TVA...

L'application de ces traités et pactes, adoptés sans réel débat démocratique et au prix d'une perte de souveraineté parlementaire, n'a jusqu'à présent apporté aucune amélioration à la situation économique des pays qui y sont soumis.

### Ce que revendique la CGSP wallonne:

- ➔ **Inverser l'ordre de priorité des articles du Traité de l'UE** (actuellement en faveur de la dérégulation économique au détriment de tout droit humain) **et remettre au centre de la construction européenne le respect intégral de l'article 2 dudit Traité**, selon lequel : « *L'UE est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit ainsi que de respect des droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.* »
- ➔ **Provoquer et exiger le débat démocratique autour des décisions budgétaires européennes et des traités**, tels que le TSCG, qui condamnent les pays européens et leurs populations à entrer dans l'engrenage d'une systématisation de l'appauvrissement.
- ➔ **S'opposer, par tous les moyens à disposition, et notamment par la voie parlementaire, à la mise en application de traités et/ou accords qui ne garantissent pas la prédominance des droits humains sur les intérêts économiques** et n'encouragent pas à une relance de la demande par une réelle politique de création d'emploi et de redistribution des richesses.
- ➔ **Insérer dans les traités la primauté des droits sociaux sur les libertés économiques**, et intégrer une clause contraignante de non-régression dans tous les textes relatifs aux droits sociaux.
- ➔ **Soutenir et appuyer les initiatives citoyennes européennes (ICE) telles que celle défendant le droit à l'eau en tant que bien commun**, afin de revendiquer la protection des droits fondamentaux ainsi que la sauvegarde et la promotion des services publics de qualité pour tous.
- ➔ **Modifier le mandat de la Banque centrale européenne de façon à lui permettre d'octroyer des prêts directement aux Etats** à des taux aussi avantageux que ceux qu'elle accorde aux marchés financiers.

Soutenir et prendre en compte les mouvements associatifs et citoyens réclamant une Europe des droits, de la dignité et de la justice, et susciter et exiger davantage de débats parlementaires et une meilleure prise en compte de la volonté des peuples

## 2) Placer la défense des services publics au cœur du projet européen

L'Union européenne n'a pas de politique coordonnée des services publics, au même titre qu'elle n'a pas de politique sociale ou fiscale harmonisée. Les règlements et directives concernant les services publics, renommés Services d'Intérêt Général (SIG) ou Services d'Intérêt Economique Général (SIEG) sont dès lors conçus pour être moulés dans la politique de concurrence du marché intérieur et en accord avec celle-ci, sous l'angle d'un « potentiel de compétitivité non encore exploité » (A. Crespy). Cette politique de concurrence, caractérisée par une logique de marché, est par définition peu compatible avec la défense de services publics de qualité accessibles à tous.

Les textes européens permettent peu d'avancées : le Traité sur le Fonctionnement de l'UE comprend un protocole sur les SIG accordant une certaine autonomie aux Etats membres en matière de gestion et financement des services publics, tandis que l'article 14 inscrit la possibilité de légiférer via des règlements. Jusqu'à présent cependant, aucune législation contraignante n'a été proposée, et les agissements des Etats en la matière doivent se faire « dans le respect du marché intérieur européen ».

La réduction drastique des dépenses publiques dans les pays de l'Union appliquant un strict contrôle budgétaire a accéléré la tendance au démantèlement des services publics. À terme, cette dynamique tend à aboutir à une situation déjà observable dans le secteur de la santé en Grèce, d'un service public « résiduel », où « les activités les plus rentables sont exploitées par des opérateurs privés [à des prix accessibles uniquement aux plus fortunés], tandis que les activités les moins rentables restent à la charge des autorités publiques » (A. Crespy).

**Ce que revendique la CGSP wallonne:**

- ➔ **Créer un cadre légal contraignant garantissant la protection des services publics au sein de l'UE**, et la non-marchandisation des services essentiels tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à l'énergie. Faire en sorte que **l'obligation de service public soit établie comme principe irréversible et transversal** dans les directives sectorielles, et que le **financement des services publics**, de même que toute dépense relative à l'investissement social, jouissent d'une **immunité dans les calculs des déficits et les coupes budgétaires**.
- ➔ **Consacrer 25 % minimum du budget européen aux politiques de services publics**, et rendre contraignant ce financement dans le cadre budgétaire pluriannuel.
- ➔ **Découpler la notion de services publics et protection sociale – socles d'une société démocratique viable - de l'idée d'allocations ou aides exceptionnelles accordées aux plus défavorisés, qui domine actuellement au sein des institutions de l'UE**
- ➔ **Encourager le financement des études et évaluations des partenariats public-privé (et prendre en compte leurs résultats)**, dont la majorité s'avèrent inefficaces, de piètre qualité pour les usagers et financièrement désastreux pour les entités publiques
- ➔ **Encourager les initiatives de remunicipalisation des services publics** aux niveaux local, régional et national, ainsi que les **partenariats public-public** en lieu et place des partenariats public-privé.
- ➔ **Garantir dans les directives « marchés publics » et « concessions publiques » le principe de responsabilité partagée** entre les opérateurs, y compris les sous-traitants, et y inclure **des clauses sociales et environnementales contraignantes** garantissant le respect des droits des travailleurs à tous les niveaux (négociation collective, temps de travail, salaires, conditions de travail, prévention et protection, etc.), les standards de qualité des services, et l'exclusion du champs d'application de ces directives de biens communs fondamentaux tels que l'eau.
- ➔ **Elargir le champ d'application du principe de subsidiarité** et augmenter le montant des aides d'Etat allouables aux services publics, ceux-ci considérés dans leur plus large acception.
- ➔ **Lier la signature de tout accord de commerce international et/ou régional à la garantie de non marchandisation des services publics et à l'imposition de clauses sociales et environnementales contraignantes** basées sur le respect des conventions de l'OIT, de la Charte européenne des droits de l'homme et des directives et dispositions déjà existantes dans les textes légaux de l'UE, pour toute collaboration commerciale impliquant des services.

### 3) Mettre le commerce au service du travail décent, des droits fondamentaux et du développement durable

L'Union européenne et ses Etats membres ont depuis plusieurs années axé leur politique commerciale extérieure sur la conclusion d'accords bilatéraux de libre-échange (Accords de Partenariat Economique) et d'accords bilatéraux d'investissement avec des régions ou pays tiers. La mise en œuvre de nombreux de ces accords a mené, dans la plupart des cas, à une détérioration du niveau de qualité, de sécurité et d'accessibilité des services publics via leur libéralisation et leur privatisation, ainsi qu'à la détérioration des conditions de vie et de travail des populations concernées (pertes d'emploi conséquentes aux privatisations et à une concurrence accrue, volatilité des prix des denrées alimentaires, augmentation du contrôle étranger des entreprises transnationales sur les services et les ressources naturelles, non reconnaissance des droits des travailleurs et des conventions collectives). Aujourd'hui, **trois grands accords** sont en cours de négociation dans un huis-clos constitué de représentants de la Commission européenne et d'interlocuteurs financiers :

- En marge de l'OMC, un round de négociations plurilatérales entre 37 pays (dont l'UE considérée comme un seul pays) sur le commerce des services (ACS), visant l'intensification de la libéralisation des échanges et des investissements dans le domaine des services.
- La négociation de l'Accord Economique et Commercial Global (AECG) entre l'UE et le Canada.
- La négociation de l'Accord de Partenariat Transatlantique entre l'UE et les Etats-Unis.

Certaines dispositions communes à ces trois projets d'accord constituent une réelle menace à l'encontre tant de la démocratie que des services publics : le **volet « investissements »** placé en priorité; le **tribunal d'arbitrage** permettant à un investisseur ou à une multinationale d'attaquer directement en justice un Etat ou une collectivité locale via un tribunal privé ; l'**effet « cliquet » de la privatisation**, rendant impossible tout retour à la sphère publique d'un service privatisé.

Ce que revendique la CGSP wallonne:

- ➔ **Exiger la mise en place d'un réel processus démocratique et transparent d'information et de consultation citoyennes** autour des négociations commerciales bilatérales et plurilatérales menées par l'UE et ce, dès le commencement de celles-ci ;
- ➔ **Faire barrage, par tous les moyens disponibles, à l'intégration dans ces accords du recours aux tribunaux d'arbitrage et à toute facilité accordée aux investisseurs** mettant en péril les procédures démocratiques en vigueur dans les pays concernés ; Exiger que ces accords se limitent à une collaboration commerciale, et à rien d'autre.
- ➔ **Exiger l'application effective des dispositions législatives existantes dans le droit primaire européen**, y compris dans le cadre de négociations multilatérales, afin de préserver les filets de protection sociale existant dans les pays visés par les accords commerciaux ; **Veiller à ce que les garanties d'autonomie et de subsidiarité des EM prévues par les dispositions européennes attendant aux services publics soient maintenues** malgré d'éventuels accords supra-européens.
- ➔ **Empêcher l'application de l'effet « cliquet » lors de la privatisation d'un service, et exiger le maintien de la liste « positive » des services libéralisables** plutôt qu'une liste « négative » où les gouvernements doivent spécifier explicitement les services qu'ils ne souhaitent pas voir libéraliser.
- ➔ **Exploiter l'ensemble des dispositions de consultation existantes dans le cadre des négociations bilatérales et plurilatérales entre l'UE et un pays ou une région tiers, et exiger une plus grande transparence tout au long de ces négociations.**
- ➔ **Veiller à ce que les services publics repris sous l'appellation « services non économiques d'intérêt général », de même que les biens communs essentiels tels que l'eau, ne puissent être visés par la libéralisation** dans le cadre des accords susmentionnés.

#### 4) Réglementer le système financier et promouvoir une politique fiscale européenne juste, progressive, harmonisée et contrôlée

Lors de l'explosion de la bulle spéculative des subprimes en 2007, les déclarations politiques allaient d'une seule voix dans le sens d'un appel à la fin de la spéculation débridée et à l'indispensable et urgente régulation du système bancaire.

Presque 7 ans plus tard, aucune mesure concrète n'a été mise en œuvre. Les paradis fiscaux ont toujours la cote, le secret bancaire n'est pas levé, les transactions financières ne sont pas taxées, la spéculation sur des produits à risque se poursuit sans entrave et les fougueuses déclarations de 2008 semblent avoir de nouveau cédé le pas à l'immobilisme. Pendant ce temps, le dumping fiscal et social perdure et l'Europe voit ainsi partir en fumée, chaque année, 1 trillion d'euros dont elle aurait bien besoin. De plus, la cure d'austérité appliquée par les Etats européens les amène à diminuer l'effectif des administrations fiscales (total de plus de 52 000 emplois perdus dans 24 pays sur 28), rendant d'autant plus ardu le travail des fonctionnaires restants et d'autant plus utopique la perspective d'un contrôle efficace. Au premier rang des victimes de cette situation : les services publics et leurs usagers, autrement dit la très grande majorité des citoyens de l'Union.

Il est avéré que les pays européens bénéficiant des taux d'imposition les plus élevés sont aussi ceux où le pourcentage d'évasion fiscale est le plus bas. Par ailleurs, les pays où la fiscalité est la plus équitable sont également ceux qui ont le mieux résisté à la crise, les effets de celle-ci étant compensés par l'accès à des services publics de qualité.

A côté de l'évasion et la fraude fiscales, la spéculation débridée sur les places boursières continue de constituer une épée de Damoclès sur l'ensemble du système économique mondial. Elle est facilitée par l'absence de règles strictes et contraignantes, par le maintien de la gestion commune des banques d'affaires et de dépôt, et par l'inexistence d'une quelconque coordination européenne et/ou mondiale en matière de réglementation.

**Ce que revendique la CGSP wallonne:**

- ➔ Prendre position et **agir concrètement et pro-activement pour l'adoption d'une taxe sur les transactions financières au niveau européen**, et exiger l'application de celle-ci dans les Etats qui l'ont déjà ratifiée.
- ➔ **Adopter une définition claire et exhaustive des paradis fiscaux et lutter efficacement contre ceux-ci** en interdisant l'accès et en condamnant toute entreprise ou institution y ayant recours, dans le but d'éliminer toute possibilité d'évasion fiscale
- ➔ **Adopter un socle commun à l'impôt des sociétés au sein de l'UE, et s'engager dans l'établissement d'une fiscalité progressive et redistributive coordonnée** afin d'éviter toute possibilité de dumping fiscal
- ➔ **Inverser la tendance actuelle à remplacer l'impôt direct progressif par l'augmentation des impôts indirects style TVA**
- ➔ **Œuvrer pour la transparence de l'information en matière de fiscalité** et établir un registre européen des sociétés/trusts/holdings/fondations à travers l'obligation d'un **rapport exhaustif par pays afin de connaître les impôts payés par chaque secteur.**
- ➔ **Créer une institution chargée de coordonner l'échange d'information entre administrations européennes et de mettre ainsi au ban le secret bancaire**
- ➔ **Réformer la gouvernance financière globale sur base des principes d'équité, et de stabilité économique et financière via une démarche institutionnelle représentative et transparente**
- ➔ **Séparer les banques de dépôts et les banques d'affaires et remettre sous contrôle public les institutions financières renflouées par des fonds étatiques**
- ➔ **Pourvoir les administrations fiscales nationales des moyens humains et financiers suffisants** pour effectuer un contrôle efficace de l'évasion fiscale

## 5) Encourager les initiatives d'audit des dettes publiques nationales, régionales et locales et annuler les dettes illégitimes

Dans plusieurs pays européens, la spirale « dette – déficit - austérité » ne fait que s'approfondir, entraînant l'appauvrissement croissant de la population de ces pays sans que la situation ne montre le moindre signe d'amélioration. L'augmentation récente de la dette publique et, conséquemment, de la part du budget allouée à son remboursement dans les plupart des Etats européens a pour causes principales d'une part, les choix faits par les gouvernements de sauver les institutions bancaires à grands frais et sans conditions lors de la débâcle bancaire de 2008, ainsi que des politiques fiscales désastreuses, et d'autre part, la crise économique qui a découlé de la crise financière et de ces décisions politiques inopportunes.

Dans le même temps, les mesures de rigueur budgétaire et d'austérité prises aujourd'hui par les gouvernements sous l'égide de la Troïka sont injustes, inefficaces, alourdissent le poids de la dette publique et détricotent les filets de protection sociale et de redistribution des richesses, affectant par là en première ligne les femmes et les jeunes, et n'allégeant pas pour autant la dette publique des Etats de façon notoire.

La question de la dette publique occupe et continuera d'occuper une place prédominante dans la vie politique et sociale des années à venir, étant donné que le secteur financier privé continue de spéculer librement, que de nouvelles recapitalisations de banques sont à prévoir et que les gouvernements, acceptant d'être soumis à la pression des marchés financiers, acceptent également le remboursement continu de la dette.

Or, dans de nombreux pays européens, des initiatives d'audits citoyens de la dette publique s'organisent aux niveaux local, régional et/ou national, et connaissent d'ores et déjà, pour certains, des résultats constructifs et conséquents. [Un audit de la dette publique est un processus d'analyse en profondeur des composantes de celle-ci, de sa provenance, de son utilisation, et des modalités et conditions assorties à son remboursement]

**Ce que revendique la CGSP wallonne:**

- ➔ **Placer la question de la dette publique au cœur des débats politiques sur la sortie de crise. Aboutir à une diminution radicale de celle-ci, sans pour autant la conditionner à des mesures d'austérité contre-productives,** est indispensable si l'on veut maintenir les droits sociaux, stopper la régression sociale et garantir les droits fondamentaux, de même que pour mettre en œuvre une politique économique et sociale au service des populations, notamment en consacrant à des services publics de qualité le financement adéquat.
- ➔ Pour ce faire, il est nécessaire **d'encourager et soutenir activement la mise en œuvre et la prise en compte par les institutions européennes de comités d'audits citoyens de la dette publique** et ce, aux niveaux local, régional et/ou national, afin de vérifier si les dettes contractées par les pouvoirs publics ne seraient pas odieuses, illégitimes ou illégales.
- ➔ **Annuler les dettes dont l'audit aura démontré l'illégitimité,** et ce inconditionnellement et sans dommages pour les finances publiques des Etats concernés.
- ➔ **Consacrer l'argent ainsi épargné** au renflouement des finances publiques et donner la priorité **au renforcement et à la qualité des services publics, ainsi qu'à la remunicipalisation des secteurs de services privatisés et à la promotion de politiques sociales accessibles et efficaces.**

## 6) Renforcer la négociation collective et les droits des travailleurs

L'implémentation de la « gouvernance économique européenne » et du mécanisme de contrôle budgétaire des Etats membres par la Commission européenne dit « Semestre européen », ainsi que les protocoles d'accord et mécanismes de stabilité signés avec la Troïka par certains Etats membres, ou encore l'intervention de la BCE sur les bons souverains via le marché secondaire, le tout sous couvert de conditionnalités, sont autant de mesures qui ont profondément affecté la négociation collective au sein de l'Union européenne.

Ces pressions politiques ont visé, de façon répétée depuis le début de leur application, à affaiblir la négociation collective et diminuer les salaires : 18 pays sur les 27 de l'UE ont reçu des recommandations spécifiques concernant la négociation collective, la Troïka exerçant de fortes pressions sur les pays qui lui sont liés par les conditionnalités imposées.

Le secteur public, cible privilégiée pour l'imposition unilatérale de restrictions budgétaires (via notamment une recentralisation des mesures touchant aux salaires), est le premier visé par ces pressions, et dès lors le plus durement touché. Les salaires ont ainsi été rabotés entre 15 et 30 % en Grèce, Lituanie, Roumanie et entre 5 et 10 % en Espagne, Italie, Irlande, Portugal.

De profondes restrictions ont aussi été imposées dans des pays moins durement touchés par la crise, (par ex. aux Pays-Bas) menant à l'abolition des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> mois, à des coupes dans les retraites, dans les subventions et allocations sociales de tout type, à une menace permanente sur le salaire minimum et l'indexation des salaires, à des restrictions drastiques de l'action syndicale, voire à sa criminalisation.

Ces coupes dans les salaires du secteur public entraînent par effet domino un développement extrêmement négatif pour l'ensemble des salaires, une diminution du pouvoir d'achat et de la consommation, menant à une situation déflationniste explosive. Dans le même temps, les réductions continues de personnel dans la plupart des pays européens (les pertes d'emploi dans le secteur public s'élevant à plus d'un million depuis 2009), l'explosion du nombre de contrats précaires et la pression sociale qui en découle mènent à l'affaiblissement généralisé du dialogue social, et à la diminution drastique du nombre de travailleurs couverts par une convention collective (en Espagne, ce nombre a quasiment diminué de moitié, passant de 12 à 7 millions).

**Ce que revendique la CGSP wallonne:**

- ➔ **Inverser la tendance actuelle de réduction des salaires et du nombre d'emplois décents pour la remplacer par une véritable politique européenne de relance par la consommation et ce, en investissant dans la création d'emplois et de salaires décents**
- ➔ **Promouvoir la réduction collective du temps de travail sans perte de salaire et avec embauche compensatoire**
- ➔ **Créer de nouvelles sources de financement de l'économie et des services publics, notamment via l'instauration d'une justice fiscale efficace**
- ➔ **Empêcher toute atteinte au dialogue social et renforcer la négociation collective à la fois centralisée et décentralisée**
- ➔ **Impliquer systématiquement les syndicats dans les prises de décisions pouvant avoir des répercussions sur l'emploi, les salaires et allocations sociales et/ou les conditions de travail ;**
- ➔ **Instaurer un revenu minimum à l'échelle européenne**
- ➔ **Maintenir le système d'indexation automatique des salaires et le promouvoir à l'échelle européenne.**
- ➔ **Instaurer un règlement européen interdisant le licenciement dans les entreprises qui réalisent des bénéfices ou qui bénéficient de subsides publics**
- ➔ **Lutter contre le dumping social en appliquant le principe de la responsabilité partagée ainsi qu'un contrôle strict des conditions de travail et de salaires des travailleurs détachés, via la création d'un système d'échange d'informations performant.**